



02129926

FORMULE IV

1

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS
de ... 15-10-2002 ...
le

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU ^{Le Greffier} TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ SB TRADING

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Route de Hèvremont 318
4801 Verviers Stembert

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ Verviers 73 582

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ BE 475 747 188

7. Objet de l'acte

▷ NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Extrait du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 01/10/2002.

Sont présents:

Mme Stéphanie SCRIBA Rue de Hèvremont 318 à 4801 Verviers Stembert. Mr Christian NOEL Bichelstrasse 7 à 4780 St-Vith. Mr Philippe SIQUET Rue de Pepinster 32 à 4800 Verviers Ensival. Mr Alfred PASSCH Talstrasse 7 à 4700 Eupen. Mr Herbert SIQUET Rue de Pepinster 32 à 4800 Verviers Ensival.

La candidature de Monsieur Herbert SIQUET est proposée au poste d'administrateur de la société. Celui-ci accepte. A l'unanimité, l'assemblée accepte cette nomination. Son mandat prend cours à partir du 01/10/02 et s'aligne sur la durée des mandats des autres administrateurs. Déposé en même temps : procès-verbal de l'AG extraordinaire du 01/10/2002.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Philippe SIQUET,
Administrateur-délégué

Stéphanie SCRIBA,
Administrateur-délégué

Numéro du chèque ou de l'assignation : 72.2764

Numéro du compte : 340.0279239.08

Signatures + Nom et qualité
Fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page